











DANS CE NUMÉRO:

D.02

Le petit carnet

	-
Mot du Maire	p. 03
L'actu en images La Tour du Pin présente sa nouvelle équipe municipale	p. 04
Le dossier Le dispositif Petites Villes de Dema	p. 06 in
Focus patrimoine Maison des Dauphins : une maison qui vaut le coup d'oeil	p.08
Mieux vivre à la Tour Un CME et mille et un projets !	p. 09
Permis de loeur Autorisation de mise en location et ravalement de façades à La Tour	p. 10 du Pin
Le coin verdure La Tour du Pin en course pour sa seconde fleur !	p. 11
Vie ma ville Gros plan sur le budget 2023	p.12
Focus culture Cap sur les prochains rendez-vous culturels!	p. 14
Vie associative	p.18

Directeur de la publication : Claire Durand

Agenda municipal

Responsable de la communication : Lucille Roué Responsable de la publication : Sébastien Marcuccilli Rédaction & mise en page : Anne Grandsire, Arnaud Lacroix, Charlotte Vigier, Géraldine Laut-Dutheil, Isabelle Bugnazet, Jérémy Kwidzinski, Lucille Roué, Sébastien Marcuccilli, Stéphane Rocher

Crédits photos : Mairie de La Tour du Pin, Charlotte Vigier, Lucille Roué, Sébastien Marcuccilli, Adobe Stock, DR (sauf mention contraire).

Impression : Imprimerie Fagnola

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro. Ce magazine est imprimé en 4 500 exemplaires dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.

Diffusion gratuite. Reproduction interdite. Dépôt légal : Avril 2023 - ISSN : 2430-9303

IMPRIM'VERT®

p.19

2 • Les ACTUS #46 • avril 2023





Félicitations!

KHARFALLAH Lydia & CHEBBAH Faycal 10/12/2022



Bienvenue!

LACROIX Liv 26/12/2022
DUCAROUGE Victor 29/12/2022
GONCALVES Luna 03/01/2023
FERAR Caleb 08/01/2023
BESSAOUD Mazen 13/01/2023
ROUABHI Emna 31/01/2023
NADHIROU houdayr 04/02/2023
CURTIL Gemma 07/02/2023
ÖZGÜN Simen 09/02/2023
BARBIER Kamila 17/02/2023
VALENCIA MICOUD Cléo 07/02/2023



Ils nous ont quittés

LANDES Raymond 01/01/2023 MUET née CONTAMIN Yvonne 01/01/2023 HEAUMÉ Guy 03/01/2023 BOUZIDI Mohamed 04/01/2023 SABA François 05/01/2023 NETOUDYKATA née LARONCHE Eliane 06/01/2023 MILLARD Paul 14/01/2023 QUESSE née BLANCHET Georgette 15/01/2023 CHAMPAVIER Roger 18/01/2023 MOREL Georges 19/01/2023 FAVIER Marie 20/01/2023 GUINIO Guy 29/01/2023 SANTIAGO Pierre 03/02/2023 MARMONNIER Roger 05/02/2023 FORESTIER Marie-Claude 07/02/2023 TOURATIER née TORRÈS Jeannine 11/02/2023 GUILLOT Désiré 11/02/2023 CAMIER Guy 15/02/2023 BERGER Sylvie 17/02/2023 **DE OLIVEIRA Luis 18/02/2023** GONZALES JUSTICIA Jose 18/02/2023

VILLARD Louis 27/02/2023

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - CS 50047 38352 La Tour du Pin cedex



Tél.: 04 74 83 24 44 mairie@latourdupin.fr www.latourdupin.fr





Depuis le 11 avril, les horaires d'ouverture habituels de l'Hôtel de Ville sont de retour, sur 5,5 jours.

Le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Attention : pendant les vacances scolaires, la permanence du samedi matin n'est pas assurée.

L'accueil à la mairie de La Tour du Pin se fait sans rendez-vous à l'exception de la réalisation des titres d'identité.

CCAS

9 rue Claude Contamin

六

Tél.: 04 74 83 26 20 Fax: 04 74 97 16 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi après-midi.

Permanences au CCAS

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles assure les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous des permanences juridiques gratuites, confidentielles et ouvertes à toutes et tous.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville



Sur son site internet

www.latourdupin.fr



Sur sa page Facebook

Facebook.fr Page « Ville de La Tour du Pin »



Sur sa chaîne Youtube

YouTube.com Page « Ville de La Tour du Pin »





Place du champ de Mars



Hôtel de ville de La Tour du Pin

Claire Durand, maire de La Tour du Pin

e 21 février dernier, le conseil municipal m'a fait l'honneur de m'élire Maire, pour succéder à Fabien Rajon, qui a décidé de se consacrer à sa carrière professionnelle, et que je remercie pour sa confiance. C'est donc avec joie et détermination que je reprends le flambeau à mimandat. Je me permets, chers habitants, de vous partager les mots que j'ai prononcés le soir de mon élection :

« La Tour du Pin n'est pas une ville riche au sens pécunier, et nous, élus, avons un certain nombre de défis à relever. Mais La Tour du Pin est une ville riche de son histoire et de ses racines, riche de son patrimoine, riche de sa situation géographique stratégique, des services apportés à la population, de ses offres culturelles, de ses commerces de qualité, riche de son tissu associatif, riche des élans de solidarité et riche des habitants engagés dans la vie de la cité, quels que soient leur âge, leur sensibilité, leur niveau de vie ou leur culture.

Et c'est avec mon attachement à ces richesses que je consacrerai mon énergie, que nous, élus, allons continuer à consacrer notre énergie à défendre cette commune, à la développer, à lui redonner sa fonctionnalité de ville-centre et sa place dans l'intercommunalité, notamment grâce au dispositif « Petites villes de demain » dont nous allons signer la convention-cadre en présence de monsieur le préfet ce vendredi 3 mars dernier [signée le 3 mars 2023]. »

Chers Turripinois, nous avons été élus en 2020 et nous nous sommes engagés sur un programme. Ma première responsabilité est de respecter votre volonté et de mener à bien nos projets de mandat. La nouvelle liste d'adjoints n'est pas une liste révolutionnaire, c'est une liste qui s'inscrit dans la continuité de la précédente, avec quelques réajustements au vu des nouveaux enjeux repérés depuis ces dernières années, enjeux à court et à plus long terme.

Soyez assurés de mon attachement à notre commune, notre villevillage à dimension humaine, soyez assurés de notre envie et de notre dynamisme, afin de continuer à relever tous les défis qui s'offrent à nous.

Vive La Tour du Pin!

Claire Durand, Maire de La Tour du Pin L'actu
EN IMAGES

CLAIRE DURAND ET SON ÉQUIPE



Le mardi 21 février, le conseil municipal de La Tour du Pin procédait à l'élection de son nouveau maire, suite à la décision de Fabien Rajon, qui annonçait le 14 octobre dernier, son souhait de passer la main à la tête de la commune, afin de se consacrer pleinement à sa profession d'avocat. A l'unanimité des conseillers municipaux présents ou ayant donné pouvoir (28 sur 29), c'est Claire Durand, ancienne première adjointe à la culture, qui arbore aujourd'hui l'écharpe tricolore.

Maire de La Tour du Pin depuis 2014, Fabien Rajon a officiellement remis l'écharpe à Claire Durand, ancienne première adjointe, mais surtout première femme à endosser le rôle de maire dans l'histoire de la commune turripinoise. Si quelques ajustements ont été opérés du côté des élus, l'équipe demeure la même, symbole de la dynamique qui anime les conseillers municipaux depuis déjà plusieurs années.



L'exécutif est ainsi constitué de huit adjoints et de quatre conseillers délégués, soit un conseiller délégué de moins qu'entre 2020 et 2023. Trois nouvelles délégations voient le jour : la mobilité, le commerce de proximité et la sobriété énergétique.

« Une nouvelle dynamique à la mi-mandat pour notre équipe municipale et notre ville. En tant que premier adjoint, la disponibilité et la proximité resteront la priorité de mon engagement à vos côtés.

Cette nouvelle délégation élargie va me permettre de continuer notre action. De nombreux projets sont concrétisés et de nouveaux challenges vont arriver pour le monde associatif et culturel de notre ville.»

> Yoann Platel-Liandrat 1^{er} adjoint en charge de la vie associative, sportive et culturelle





« En tant qu'élue à l'action sociale sur ma commune, je suis attachée à ce que notre service public offre un soutien et une écoute de proximité adaptés aux besoins des habitants.

Il est essentiel de répondre de manière juste, avec équité, et de mener des actions solidaires en faveur de toutes les catégories d'âge. »

> Sameh Belgacem 6° adjointe en charge de l'action sociale

« Dans le cadre de la délégation qui m'a été attribuée à l'action sociale et au pôle séniors, et dans la continuité de la politique sociale, je contribue à la bonne marche de notre CCAS avec les actions très variées menées par celui-ci envers les publics concernés (personnes vulnérables, en situation de précarité). »

Bulent Salma

Conseiller municipal délégué en charge de l'action sociale, des séniors et de la cuisine centrale « Ce rôle d'adjointe aux ressources humaines, que je tiens depuis 2014, a été pour moi, venant du privé, une révélation et un apprentissage, en voyant tous ces agents qui œuvrent au quotidien pour assurer le service public. C'est avec plaisir et détermination que je me suis réengagée encore quelques temps auprès de Claire Durand. »

Danièle Calloud

2e adjointe en charge du personnel

« Notre volonté politique est d'agir sur l'habitat de notre cœur de ville, avec un projet inédit et innovant pour La Tour du Pin. Dès 2024, la mise en place d'une opération d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain permettra, sur 5 ans, de repenser nos bâtis anciens, de rénover nos façades... Mon ambition est de proposer un habitat qualitatif aux couleurs locales, de préserver notre environnement et d'améliorer notre attractivité. »

Corinne Honnet

4º adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable

« Faciliter le lien entre le citoyen et la mairie, soutenir nos associations en charge du devoir de mémoire, optimiser les conditions d'accès et les cheminements extérieurs de nos bâtiments, et se projeter sur les enjeux liés aux conditions de déplacement et de circulation, seront les axes forts de mon engagement pour les trois années à venir. »

Fabrice Paccalin

adjoint en charge de la vie citoyenne, de l'accessibilité et de la mobilité

« Avec la délégation qui m'est confiée, je compte poursuivre mon engagement auprès des écoles de La Tour du Pin, en étant toujours à l'écoute des familles et en soutenant le personnel municipal et les équipes enseignantes, qui oeuvrent au quotidien pour le bien-être de tous les élèves. »

Vincent Durand

Conseiller municipal délégué en charge de la vie scolaire Vice-président des Vals du Dauphiné, en charge de l'habitat, du C2D et des services à la population « Mon poste est celui d'adjoint au maire en charge de la sécurité avec la Police Municipale et le centre de supervision urbain par caméras, pour une ville plus sûre, et les Services Techniques, pour une ville plus belle et plus fleurie au service des Turripinois(es). »

Alain Gentils

3º adjoint en charge de la sécurité et des travaux

« L'embellissement réalisé en centre-ville apporte une nouvelle attractivité et un nouvel essor pour faire venir de nouveaux porteurs de projets. Les accompagner devient une priorité tout en étant présent et à l'écoute de l'ensemble de nos commerçants. Telle sera ma priorité tout en veillant à une gestion saine de nos finances et à la réalisation des projets de mandat. »

Jean-Paul Paget

5° adjoint en charge des finances et du commerce de proximité

« Le projet de mandat « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » avance bien autour d'une belle dynamique pour notre territoire, avec 35 professionnels ! Côté numérique, nous avons vu nos trois « @ » renouvelés le mois dernier, c'est une fierté. »

Valérie Bourey

8° adjointe en charge de la santé et du numérique

« Mon rôle consiste à donner la parole aux enfants de la ville à travers les projets de nos 20 élus de CM1 et CM2, et ainsi leur permettre de participer concrètement à la vie turripinoise en tant que citoyens responsables. »

Pascal Salesiani

Conseiller municipal délégué en charge du Conseil Municipal d'Enfants et de l'animation

« Ma nouvelle délégation a été complétée par la sobriété énergétique... Les élus se mobilisent avec le passage en LED de l'éclairage de nos bâtiments et espaces publics, l'audit énergétique des bâtiments communaux et l'étude de la faisabilité de déployer un réseau de chaleur. »

Jean-Michel Grillet

Conseiller municipal délégué en charge de la sécurité, des travaux et de la sobriété énergétique



PETITES VILLES DE DEMAIN : DES PROJETS POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE DE LA TOUR DU PIN

À l'issue de 20 mois d'enquêtes, d'études et de concertations, la ville de La Tour du Pin et la communauté de communes Les Vals du Dauphiné ont signé, le 3 mars dernier, leur convention « Petites villes de demain ». Par cette convention, les deux collectivités s'engagent avec l'État et le département de l'Isère à mettre en œuvre un programme d'action ambitieux pour redynamiser le territoire. Ce ne sont pas moins de 43 projets qui verront le jour dans les 5 prochaines années (2023-2028).

Petites villes de demain est un programme national destiné aux communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur leur bassin de vie, mais qui montrent des signes de fragilité. Or, depuis plusieurs décennies, La Tour du Pin voit son centre-ville perdre une partie de sa population et de ses commerces au profit de la périphérie. Ce phénomène national a de nombreuses conséquences : des commerces et des logements qui se vident, des bâtiments qui se dégradent, des services publics qui ferment leurs portes, etc.

« Petites villes de demain » doit permettre à la ville de La Tour du Pin d'investir dans des projets structurants pour le territoire et d'améliorer de manière efficace le cadre de vie de ses habitants. Ainsi, le programme d'action de La Tour du Pin s'articule autour de 5 priorités :

- Rénover l'habitat et créer une offre attractive en centreville;
- 2. Redynamiser le commerce de proximité ;
- 3. Développer la mobilité en centre-ville ;
- 4. Améliorer les services publics ;
- Assurer la sécurité, la prévention de la délinquance et l'insertion sociale et professionnelle.

Quelles sont les actions prévues dans l'immédiat?

La convention « Petites villes de demain » de La Tour du Pin prévoit de lancer 20 projets dès cette année, parmi lesquels : une opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), l'instauration du permis de louer, un accompagnement des commerçants dans la modernisation de leur commerce porté par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la création d'une bourse aux locaux vacants, l'amélioration des continuités piétonnes et cyclables en centre-ville, vers la gare, les quartiers de la ville et les zones d'activités en périphérie, la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle, la rénovation des bâtiments et des espaces publics avec l'appui du « Fonds vert » porté par le Ministère de la Transition écologique, l'extension de la vidéoprotection ou encore l'accroissement des patrouilles de forces de l'ordre sur l'espace public.

Pour ce faire, la ville a mobilisé une dizaine de partenaires autour de 43 projets : l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), l'État, le Département de l'Isère, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, la Banque des Territoires, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Cerema (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

5 AXES POUR 43 PROJETS, DE 2023 A 2028 :



- Programme de ravalements de façades obligatoires, règlement local de publicité, contrôle de conformité des travaux avec les DPU;
- Instauration du « Permis de louer » pour lutter contre les marchands de sommeil et le mal-logement;
- · Accompagnement renforcé des porteurs de projets ;
- Outils juridiques pour traiter les situations bloquées.
- Rénover les bâtiments et équipements publics ;
- Créer des équipements de loisirs et une offre culturelle pour les jeunes;
- · Construire une maison de santé pluriprofessionnelle.



Une « Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain » (OPAH-RU) pour changer l'image du centre-ville

Parmi les projets destinés à redynamiser notre ville, l'OPAH-RU fait partie des plus ambitieux. Cette opération est destinée aux propriétaires et locataires de logements situés dans le centreville. D'importantes aides financières leur seront allouées à partir du 1er janvier 2024 pour leur permettre d'engager des travaux de rénovation. Plus de 3 millions d'euros d'investissement public sur 5 ans seront portés par la ville de La Tour du Pin. Grâce à un accompagnement renforcé, assuré auprès des porteurs de projets par un bureau d'étude missionné par la ville, ce sont près de 9 millions d'euros d'investissements privés qui sont attendus pour rénover les immeubles du centre-ville et pour créer une nouvelle offre en logement adaptée aux besoins actuels. L'OPAH-RU prévoit également la mise en place dès 2024 d'une opération de ravalement de façades obligatoires sur 3 ans. Les travaux seront subventionnés par la ville à hauteur de 70 % durant la première année de l'opération, puis 50 % en 2025 et 30 % en 2026.

Au regard de l'ambition portée par La Tour du Pin, les services de l'État ont qualifié le programme de la ville d'« Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT). Cette reconnaissance de l'État donne accès à une palette d'outils et de nouveaux droits juridiques et fiscaux, qui sont mobilisables dès aujourd'hui par les habitants du centre-ville et par tout investisseur qui souhaite mener un projet dans le centre-ville de La Tour du Pin.

Ainsi, quatre dispositifs sont déjà en place :

- tout habitant du centre-ville qui souhaite rénover son logement peut faire appel à des aides financières renforcées de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH);
- toute personne qui achète un logement vide dans le centreville avec l'objectif de le rénover pour le mettre en location peut bénéficier d'une importante réduction d'impôt en faisant appel au dispositif fiscal « Denormandie » ;
- tout porteur de projet qui souhaite ouvrir un commerce en centre-ville bénéficie d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale pour faciliter ses démarches administratives;
- tout projet commercial qui s'installe en périphérie de La Tour du Pin est susceptible de faire l'objet d'une suspension par le préfet dès lors qu'il peut porter atteinte à la préservation des commerces du centre-ville.



- Développer le commerce de proximité en centre-ville :
 - favoriser leur implantation par une simplification administrative;
 - accompagner les commerçants dans la modernisation de leur commerce ;
 - maîtriser l'extension des zones commerciales en périphérie.
- Lutter contre la vacance :
 - mettre en place des outils juridiques ;
 - travailler en partenariat avec les établissements publics fonciers pour investir dans la rénovation ;
 - rechercher de nouveaux porteurs de projets.
- Étendre la vidéoprotection au quartier des Rhodes et au champ de Mars;
- Mettre en place la vidéoverbalisation et les amendes de police administrative ;
- Etendre les permanences de l'intervenante sociale en gendarmerie ;
- Accroître les patrouilles des forces de l'ordre sur l'espace public ;
- Soutenir les actions des partenaires auprès des jeunes : décrochage scolaire, recherche d'emploi, de logement, etc.;
- Mutualiser les moyens de communication et de verbalisation avec la police municipale (sonomètres, talkies).

Assurer
la sécurité,
la prévention
de la délinquance
et l'insertion
professionnelle
et sociale



- Lancer une étude pour une meilleure fluidité de la circulation sur les temps de desserte scolaire / accroître l'accessibilité de la gare et améliorer la liaison avec le centre-ville;
- Faire évoluer la réglementation du stationnement en centre-ville pour un meilleur accès aux commerces et aux logements ;
- Créer des pistes cyclables et des cheminements piétons continus et sécurisés pour améliorer la connexion entre les quartiers.

PATRIMOINE

MAISON DES DAUPHINS, UN BÂTIMENT PATRIMONIAL QUI VAUT LE COUP D'ŒIL

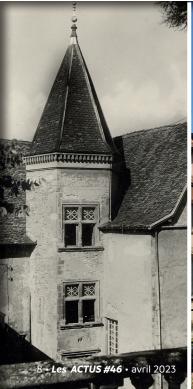


Vestige du passé économiquement prospère de La Tour du Pin et lieu de résidence des vice-châtelains administrant le domaine pour le compte des seigneurs locaux, la Maison des Dauphins accueille aujourd'hui de nombreuses expositions et autres manifestations racontant l'histoire culturelle et patrimoniale de la commune.

Collections du musée de Bourgoin-Jallieu, « Tissage en Nord-Isère » : exposition sur le tissage à travers son histoire et ses techniques dans le bas-Dauphiné

onstruite en 1504, la Maison des Dauphins, située au 32 rue d'Italie, fait partie du patrimoine culturel et historique turripinois. La Tour du Pin, malgré sa position stratégique de passerelle vers le territoire suisse, ne passe pas outre les changements industriels du début du XIX° siècle et subit, elle aussi, les retombées de son propre développement économique. Dotée d'une façade inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, cette ancienne demeure du châtelain de La Tour du Pin du temps de François ler, qui a également hébergé le souverain à la suite de sa victoire à Marignan (1515), devient rapidement l'un des derniers remparts de la mémoire historique et culturelle de la commune. Édifice classé en 1926 et restauré en 1994, une partie de son rez-de-chaussée est alors mis à disposition de l'association La Tour Prend Garde par la Ville en

2012. Cette maison, qui fête cette année son 512° anniversaire, est depuis devenue un lieu dédié au patrimoine communal ; de nombreuses expositions et autres manifestations ayant depuis pris place entre ces murs, datant d'une époque transitoire entre le Moyen-Âge et la Renaissance. Aujourd'hui, aménagée dans ses étages en lieu de vie, et dans son rez-de-chaussée en lieu d'exposition, la Maison des Dauphins offre au public de la région une continuelle (re)découverte d'un patrimoine riche. Machines, documents, costumes d'époque, ouvrages inaccessibles au public et tableaux de la région et de ses environs, cette maison, au-delà de sa dimension associative, est une bâtisse entre culture et histoire qui propose un retour toujours plus neuf sur la vie et l'histoire du territoire isérois.







« Du buste à Dubost », exposition présentée en 2021



« Tissage en Nord-Isère », exposition présentée en 2022



PRÉSERVATION DES ABEILLES : LE PROJET PHARE DU CME POUR CETTE ANNÉE

Le conseil municipal des enfants a fait de l'écologie le thème phare de son mandat, concrétisé par un projet autour de la préservation des abeilles. Répondant à la demande d'un apiculteur local durement touché par le frelon asiatique, les élus ont entamé une campagne de capture active des fondatrices, l'équivalent des reines chez le frelon, qui porte déjà ses fruits. Retour en quelques chiffres.

Animés par la coordinatrice du CME, sous la direction de Pascal Salesiani, conseiller municipal délégué en charge du CME et de l'animation, et avec les conseils avisés de l'apiculteur, les jeunes élus ont activement participé à la conception et à la mise en place d'une douzaine de pièges à frelons, répartis sur le territoire communal. La campagne s'est concrétisée

pour le moment par la capture de deux fondatrices, un chiffre qui peut paraître faible, mais qui assure la sauvegarde de 10 ruches, soit près de 500 000 abeilles. Cette opération permet l'économie de 300 à 500 euros (coût de destruction pour deux nids), et la préservation d'environ 150 000 insectes issus de la biodiversité locale.



La campagne se poursuit actuellement jusqu'au mois de mai, mais nos élus ne chôment pas pour autant, puisqu'ils enchaîneront dès le mois d'avril par un nouveau projet : la création d'un jardin partagé au niveau du parc Équinoxe.

LE TRIPTYQUE REFAIT PEAU NEUVE



Afin de valoriser ce patrimoine exceptionnel de La Tour du Pin dans le cadre de la saison culturelle, Claire Durand a lancé une commande d'écriture pour un spectacle qui sera créé et présenté lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024.

Après avoir détecté la présence de taches blanches apparues à l'automne 2021 sur le Triptyque exposé à l'Église de Notre-Dame de l'Assomption, la municipalité a décidé de lancer une étude pour connaître l'état sanitaire de l'œuvre classée au titre des Monuments Historiques. Ce travail est mené conjointement avec la conservatrice à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et le service culturel. L'œuvre a déjà connu plusieurs campagnes de restauration en 1933, 1967, 1993 et entre 1998-2000.

a collectivité a confié cette délicate mission à une spécialiste en conservation-restauration de peintures à Lyon. Celle-ci s'est associée à deux restaurateurs, afin d'assurer une complémentarité en conservation-restauration des oeuvres sur bois et en conservation préventive. La première étape qui a débuté le 15 février dernier, a permis de réaliser un constat sanitaire de l'œuvre, avec un état de l'infestation fongique et une étude

des conditions de conservation. Le traitement des moisissures se fera, quant à lui, courant avril, selon un protocole validé par la DRAC et la Ville. Toutes les interventions se feront in situ, c'est-à-dire sans déplacement de l'œuvre. Enfin, un rapport sera remis à la mairie avec des mesures à mettre en œuvre pour la prévention d'un nouveau développement fongique.



Au 1^{er} mai 2023, le permis de louer sera exigé pour toute nouvelle location dans le centre-ville de La Tour du Pin. Cette mesure vise à inciter les bailleurs privés à rénover les logements considérés comme vétustes, voire insalubres, dans le centre-ville de La Tour du Pin, avant de les louer.

e permis de louer est un dispositif qui permet d'agir sur la qualité des logements mis en location dans le centre-ville. Il consiste à interdire ou soumettre à condition de travaux la mise en location d'un logement qui porterait atteinte à la sécurité ou la salubrité des occupants, ou ne respecterait pas les critères de décence.

Pourquoi un « permis de louer » à La Tour du Pin?

Le centre-ville de La Tour du Pin est marqué par une forte proportion de logements potentiellement indignes. Déjà, en 2013, un diagnostic réalisé à l'échelle de la Ville révélait que 15 à 25 % des logements pouvaient être qualifiés d'indignes. À l'issue de ce diagnostic, des aides financières avaient été mises en place jusqu'en 2017, dans le but d'encourager à la réalisation de travaux de rénovation. Malgré les dispositifs incitatifs mis en œuvre, la mairie de La Tour du Pin recense encore une vingtaine de signalements de logements indécents depuis 2020. L'étude de l'habitat menée en 2022 fait état d'un taux de 26% de logements vacants dans le centre-ville.

Ainsi, au titre du dispositif « Petites villes de demain », la commune s'engage dans la lutte contre les situations de mal logement. Elle vise à créer une offre en logements répondant aux attentes des ménages qui désirent s'installer dans le centre-ville.

Comment instruire ma demande de permis de louer?

Pour effectuer une demande de permis de louer, le bailleur doit remplir une demande d'autorisation préalable de mise en location (Cerfa n°15652*01). Le formulaire est à remettre en version papier à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse permisdelouer@latourdupin.fr

La demande est instruite dans un délai de 1 mois à partir de la réception du dossier, complété de tous les diagnostics techniques obligatoires : diagnostics plomb, gaz, électricité, amiante et DPE. Dans ce délai, les services de la Ville pourront effectuer des vérifications sur place, selon les besoins, afin de s'assurer que le logement est conforme aux normes de décence en vigueur et qu'il ne porte pas atteinte à la sécurité et à la santé des locataires.

Si le dossier et la visite présentent des non-conformités, le propriétaire devra y remédier pour pouvoir proposer son bien à la location. Des prescriptions seront données pour la mise en conformité des logements. La réalisation de travaux pourra conditionner la mise en location du bien.

En cas de mise en location sans autorisation préalable ou avec un dossier rejeté, les bailleurs s'exposent à un rappel à l'ordre des services de l'Etat et, le cas échéant, à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros.

Mon logement est-il concerné par cette mesure?

Seuls sont concernés les logements situés dans le périmètre géographique délimité par la mairie. Au sein de ce périmètre, tout particulier qui souhaite mettre un logement en location doit, à compter du 1er mai 2023, déposer au préalable une demande et attendre d'en obtenir l'autorisation.

Sont soumises au permis de louer toutes les locations vides et meublées à usage de résidence principale du locataire, qu'il s'agisse d'une première mise en location ou d'une relocation.

Le dépôt de la demande d'autorisation doit obligatoirement se faire en amont de la signature du bail de location. La démarche doit être effectuée à chaque nouveau bail signé avec un nouveau locataire.



LA TOUR DU PIN EN MISSION VERTE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES TURRIPINOIS!

Depuis 64 ans, le ministère en charge du tourisme récompense, par l'obtention du label Villes et Villages Fleuris, l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. En 2023, La Tour du Pin entre en lice pour tenter d'obtenir sa deuxième fleur.

D'ores et déjà détentrice d'une première fleur reçue en 2020, la ville de La Tour du Pin propose aujourd'hui sa candidature au concours pour tenter d'obtenir la seconde. Label qui récompense l'engagement des collectivités en faveur du cadre de vie, il témoigne également d'une stratégie municipale globale, cohérente et efficace dans sa démarche de redynamisation des cœurs de villes des communes participantes. Mais au-delà de la récompense, la ville de La Tour du Pin et les agents municipaux en charge du projet tiennent à expliquer que « l'axe principal de cette campagne, c'est avant tout l'amélioration du cadre de vie pour les Turripinois ».

Et si cette volonté d'amélioration demeure au centre du projet, c'est parce que la ville s'applique depuis déjà plusieurs années à investir dans l'aménagement de son territoire au travers des choix et de la cohérence de ses végétaux, la préservation de son environnement ou encore la qualité de son espace public. Autres éléments intrinsèques à la dynamique suivie par la commune turripinoise, l'utilisation de matières premières locales et analogues participant à la valorisation du patrimoine régional et historique de la Ville, à l'instar des rénovations effectuées sur les trois fontaines de la Ville et de l'utilisation de la pierre de Villebois qui habille aujourd'hui les zones du centreville embelli.





Pour les communes labellisées, ou celles souhaitant le devenir, le respect de la nature est au cœur des projets municipaux. Pour La Tour du Pin, la préservation et le développement de la faune et la flore locales participent activement à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire : « Pour chaque arbre déposé, au moins un est replanté avec pour objectif l'augmentation de leur nombre sur la commune ». De plus, un audit du patrimoine arboré par l'ONF (Office National des Fôrets) sera réalisé courant 2023.

Par ailleurs, la Ville a fait le choix d'investir et de développer des niches de biodiversité en installant de nombreux nichoirs à mésanges, chauves-souris, rouges-gorges, bergeronnettes et hirondelles, mais également des hôtels à insectes, refuges à chrysotopes vertes, coccinelles, abeilles sauvages et hérissons.

Toujours avec pour point de fuite l'amélioration du cadre de vie et le respect de l'identité et du paysage de la commune, les équipes municipales dédiées s'appliquent à mettre en place des stratégies de végétalisation et d'aménagements floraux. C'est dans cet objectif que des érables en provenance d'une pépinière de Belmont-Tramonet, déjà acclimatés et issus de plantes souches originaires de la région, ont été choisis pour orner les abords de la rue du 11 novembre, et que des bulbes sont recyclés chaque année à l'occasion des projets de fleurissement des terre-pleins de la commune, à l'image de celui du champ de Mars.

Enfin, une attention particulière est portée à l'usage raisonné de la ressource en eau, avec l'installation d'une cuve de récupération de 30m³ et le déploiement de l'arrosage automatique dans les massifs. Les équipes municipales misent sur la multiplication d'actions pédagogiques, afin de sensibiliser les élèves turripinois à la préservation de l'environnement, à l'instar du projet « pose de pièges » contre la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire, porté par les élus du Conseil Municipal des Enfants, ou bien encore la découverte de l'écopâturage sur les coteaux de la gare, et l'accompagnement à la création de potagers d ans les écoles.



UN BUDGET CONSTRUIT DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL TENDU

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

e budget de la commune de La Tour du Pin s'inscrit dans un contexte économique et politique complexe en raison de la hausse spectaculaire des coûts de l'énergie et de l'inflation, lesquels pèsent autant sur le budget des ménages que sur le budget des entreprises et des administrations.

Dans un contexte d'accroissement sans précédent de la dépense publique, l'État a construit plusieurs outils qui permettent d'atténuer l'impact financier de la crise énergétique et du contexte inflationniste : l'amortisseur électricité, le filet anti-inflation ou encore la revalorisation des transferts financiers à destination des communes, dont La Tour du Pin pourra bénéficier.

Un effort conséquent sur la maîtrise du budget de fonctionnement de la commune

La commune de La Tour du Pin a construit son budget de fonctionnement en prévoyant une hausse des recettes et une baisse des dépenses.

La hausse des recettes sera essentiellement liée aux aides de l'État puisque, pour la dixième année consécutive, la commune n'augmentera pas les taux d'imposition locaux.

La baisse des dépenses résulte d'une volonté forte de la commune de poursuivre la maîtrise de son budget de fonctionnement. Elle repose sur trois décisions fortes :



La mise en place d'un plan de sobriété énergétique;



La construction d'un budget au plus près des besoins réels des services ;



Un non-remplacement, une non-création et une non-reconduction de postes en 2023 pour un gain de 3 équivalents temps plein (ETP) sur la masse salariale de la commune.

17%

Charges

eau...)

2 483 000€

d'intérêts

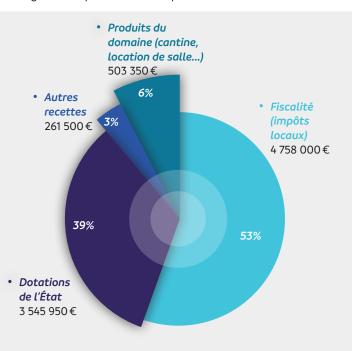
La réduction des dépenses de fonctionnement de la commune permettra de générer, à la fin de l'exercice 2023, une épargne suffisante, qui pourra être utilisée pour financer les projets inscrits sur la fin du mandat.

· Autres charges de gestion

aux commerçants...)

1424 000€

courante (subventions, aides



de la dette 126 000€ Autres dépenses 173 000€ Charges à caractère général Dépenses de (électricité, personnel

Recettes réelles de fonctionnement au BP* 2023

Dépenses réelles de fonctionnement au BP* 2023

Total du budget de fonctionnement : 9 926 797€

4 310 000€

Le maintien d'un haut niveau d'investissement au profit des services et des équipements publics mis à disposition de la population

Assumant son rôle de centralité, la commune a fait le choix d'un investissement massif dans la construction et la modernisation de ses équipements, afin d'offrir aux Turripinois un cadre de vie agréable et attractif.

Au cours de l'année 2022, les dépenses d'investissement de la commune ont atteint un niveau historique depuis 2014. Cette augmentation de 31% des dépenses entre 2021 et 2022 s'explique par la réalisation d'un grand nombre d'équipements au service des Turripinois (école de musique, embellissement du centreville, accueil de loisirs, arrosage automatique et rénovation des terrains en herbe de football et de rugby au stade municipal, réhabilitation de l'école et de la cantine Jean Rostand, travaux d'accès du Champ de Mars, etc.).

Malgré un contexte difficile, la commune n'entend pas réduire la voilure de ses projets d'investissement sur 2023 et la fin du mandat. À cet effet, la commune peut s'appuyer sur les excédents budgétaires réalisés en 2022 et à la contraction d'un emprunt de 4 millions qui n'a pas été consommé, ainsi que sur les perspectives de subventions importantes, notamment par le biais du « fonds vert », une enveloppe de subvention de 2 milliards d'euros créée par l'État afin de financer les projets s'inscrivant dans le processus de transition écologique.









Tenant compte de cette démarche proactive de la commune en matière de recherche de subventions, le financement des principaux projets de l'année 2023 est le suivant :

Remplacement de l'éclairage public et dans certains bâtiments par des LED (1): 995 000 € (dont 663 147 € de subventions)

Étude de maîtrise d'œuvre de la maison de santé pluriprofessionnelle : 327 000 €

Première phase de rénovation de l'Église (2) : 178 000 € (dont 87 178 € de subventions)

Acquisition d'un bâtiment aux Hauts de Saint Roch pour y installer une annexe de la police municipale : 147 000 €

Rénovation de la tribune de rugby (5): 120 000 € (dont 19 767 € de subventions)

Déploiement de nouvelles caméras pour la vidéoprotection au champ de Mars et aux Rhodes (☑): 100 000 € (dont 56 000 € de subventions)

Lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un réseau de chaleur : 12 000 € (dont 10 800 € de subventions)

Réfection de l'hôtel des finances : **258 000 €** (dont 253 216 € de subventions)

QUELQUES CHIFFRES:

10 ANS

sans augmentation d'impôts

31%

d'augmentation des dépenses d'équipements entre 2021 et 2022

620 993,21€

d'excédent de fonctionnement sur le budget 2022 reporté



LA SEMAINE DE LA CRÉATION REPREND DU SERVICE!

Du 22 au 26 mai, la semaine de la création prendra de nouveau ses quartiers à La Tour du Pin, avec cette fois, la mise à disposition par la Ville de trois infrastructures : le grenier des Halles, le centre Équinoxe et la Maison des Dauphins.

nitiée en 2015, cette semaine consacrée à la créativité et au partage, est l'occasion rêvée pour l'ensemble des structures scolaires et associatives du territoire de mettre en lumière leurs créations et leurs projets portés sur une ou deux années. Danses, scénettes, pièces de théâtre, expositions mais aussi créations vidéos et iconographies, cette semaine a pour vocation de valoriser, motiver, mais aussi sensibiliser les jeunes à l'occasion d'une série de rendez-vous qui mettent en lumière le résultat de travaux, ou ses phases de création, construits par intérêt de l'enseignant pour ses élèves. Afin de permettre cette réalisation, la commune turripinoise

met à disposition des écoles, collèges, lycées et associations du territoire, des infrastructures, mais également des agents pour la logistique technique et l'accueil des publics. Pour sa 7e édition depuis son lancement, la semaine de la création prévoit entre 10 et 15 manifestations gratuites de toutes sortes, en journée ou en soirée, afin de présenter « l'aboutissement des projets de médiation en favorisant les formes de participation à la vie culturelle locale ». En partenariat avec le département de l'Isère, la région Auvergne Rhône-Alpes, la Ville et l'Éducation nationale. l'édition 2023 de la semaine de la création promet son lot de surprises et de découvertes. Alors : à vos agendas !



LA JOURNÉE DES ENFANTS : UNE JOURNÉE FESTIVE CONSACRÉE AUX FAMILLES



Tous les ans, la ville de La Tour du Pin organise la Journée des enfants. Un interlude attendu et apprécié de la population turripinoise, qui voit les Hauts de Saint Roch et le parvis de l'école Jean-Rostand se transformer en véritable terrain de jeux grandeur nature, en l'honneur des petits Turripinois.

vos agendas, car elle va vite arriver! ALa Journée des enfants sera de retour sur les hauteurs de la commune (du city stade au parvis de l'école Jean-Rostand) le samedi 13 mai de 10h à 16h avec au programme tout un éventail d'activités pour les petits comme pour les plus grands. Évènement prisé et attendu par les enfants, comme par les associations, avec une certaine impatience, la Journée des enfants 2023 prend le pari d'associer le fil conducteur de ses animations à l'un des projets majeurs porté par le Conseil Municipal des Enfants (CME). C'est donc vers une note plus environnementale que cette journée penchera cette année! Retour sur le projet de pièges à frelons asiatiques,

présentation de la ruche pédagogique d'un apiculteur local et partenaire du projet, sans oublier les impondérables! Ainsi, les petits Turripinois auront-ils le plaisir de retrouver les stands de maquillage, les châteaux gonflables, les kiosques à gourmandises ou encore l'irremplaçable color run prévue le matin même. Entre parcours pensés sur mesure pour tous les âges, tournois de football, jeux en bois, ateliers, animations et restauration en partenariat avec les associations locales, cette 6e édition se prépare à accueillir environ 400 personnes, toutes générations confondues, grâce à un programme qui se promet d'être haut en couleurs!







LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ



Pour cette 8° édition, le Miron vous propose de mettre la nature à l'honneur, pour trois jours de festivités et d'animations gratuites !

Cette Fête du Miron, traditionnelle et attendue, aura lieu cette année du vendredi 7 juillet au dimanche 9 juillet, de quoi démarrer les vacances scolaires en fanfare! Toute la ville sera investie en allant des places du centre-ville, des jardins, vers les Hauts de Saint Roch...

L'ouverture se fera le vendredi 7 juillet, sur la place des Halles, à partir de 16h30, avec des ateliers de réalisations de couronnes de fleurs, une découverte du monde des abeilles et des rendez-vous Nature du département, ou encore des animations dansées. Elle sera suivie d'une séance de cinéma plein-air, sous les étoiles, sur les Hauts-de Saint Roch.



Le marché artisanal et gourmand prendra place toute la journée du samedi 8 juillet, avec de nombreux artisans créateurs. La journée sera agrémentée d'ateliers créatifs, d'animations musicales, d'un jeu de piste « Le Miron jardinier », d'un spectacle

pour enfants, d'un parcours santé nature, sans oublier les ateliers de fabrication des chocolats Miron par les pâtissiers turripinois ou encore des balades guidées par les Espaces Verts de la Ville! Une belle parade fleurie, menée par le Miron, vous accompagnera depuis le centre-ville vers la place Carnot pour terminer la soirée avec un bon repas partagé, en musique, avant le grand spectacle du soir.

Enfin, la journée du dimanche 9 juillet marquera le grand retour du concours de pâtisserie sur le thème d'une « balade en Nature » avec une démonstration de recette par un chef local étoilé, mais aussi une rando vélo nature, de grands jeux comme « La ferme aux animaux », un défilé de vieux tracteurs. Nous retrouverons le jeu de piste et de nombreux ateliers découvertes tout au long de cette journée.

Le week-end de fête se clôturera avec de la danse, le show et la remise des prix du concours de pâtisserie et des œuvres fleuries réalisées par les écoles et qui seront exposées tout le week-end.

À La Tour du Pin, les forces vives se fédèrent et se mobilisent pour offrir un programme complet et varié pour toute la famille! Programme complet sur le site www.latourdupin.fr à partir du mois de juin 2023.

SE PRÉPARENT



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le rendez-vous festif incontournable pour débuter l'été en musique aura lieu cette année dans le centre-ville de La Tour du Pin le mercredi 21 juin à partir de 18h!



comme chaque année, le centre-ville deviendra entièrement piéton pour l'occasion et le public pourra déambuler de place en place pour vibrer au son des nombreux concerts programmés. Une quinzaine de groupes très éclectiques, professionnels et amateurs, s'y produiront pour mettre la musique à l'honneur et animer cette belle soirée.

Après un rendez-vous manqué en 2022 suite à son succès dans The Voice, nous avons l'immense plaisir d'accueillir Mister Mat, sur la scène de la place des Halles à partir de 21h30. Artiste originaire de la Chartreuse, il est un musicien accompli qui a sillonné le monde avec son groupe Mountain Men ou en solo et a déjà fait plus de 700 concerts! À la suite de l'émission The Voice l'année dernière, Vianney dira de lui « Il a su toucher le cœur du public par l'émotion parce que Mister Mat est merveilleux, c'est un vrai artiste et surtout un artiste vrai ».



La Fête de la Musique met à l'honneur tous les styles et tous les genres, pour un moment de partage, le temps d'une soirée à La Tour du Pin!

→ Détail de la programmation sur www.latourdupin.fr à partir du mois de mai 2023.

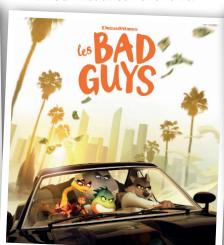
CINÉMA SOUS LES ÉTOILES!

Les grands écrans vont à nouveau fleurir en plein-air cet été à La Tour du Pin : trois projections sont programmées pour découvrir ou redécouvrir des films en famille, entre voisins, entre amis, pour passer un moment convivial en profitant de la douceur estivale.

es séances sont gratuites et ouvertes à toutes et tous, pensez simplement à apporter vos chaises ou vos couvertures pour vous installer confortablement dans l'herbe!

Vendredi 7 juillet à 22h Hauts de Saint Roch **Les folies fermières** Film de Jean-Pierre Amerys Mercredi 19 juillet à 21h30 Quartier des Dauphins

Les Bad Guys Film d'animation de Pierre Perifel



Mercredi 30 aout à 21h Hauts de Saint Roch

IrréductibleFilm de Jérôme Commandeur







marqué le paysage associatif turripinois. Retour en images sur ces temps forts et marquants!





l'Île Maurice Cœur et Partage Ile Maurice



Du 28 au 29 octobre 2022 Exposition de champignons Groupe mycologique et botanique de La Tour du Pin



et du 19 mars Comité Turripinois des Anciens Combattants (CTAC), en lien avec la sous-préfecture et la mairie de

novembre, du 8 décembre









Sortie à Corrençon Retraite Sportive Turripinoise (RST)





Collecte nationale des restos du cœur Les Restos du Cœu



20° édition du Tournoi de volley de Carnaval ASAP Volley La Tour du Pin



38° Assemblée Générale



18 mars 2023 Concert (orchestre, chorale et ensembles Ecole de Musique Associative (EMA)



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS MUNICIPAUX À LA TOUR DU PIN

Avril 2023

Le 23 avril à 19h et le 24 avril à 17h

George Balanchine

Auditorium Équinoxe Ciné-ballet

Mercredi 26 avril à 16h

Prélude en Bleu Majeur

Salle Équinoxe

Théatre burlesque, visuel et musical

Dimanche 30 avril à 10h

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Monument aux Morts puis stèle de la déportation

Organisée par la sous-préfecture, la mairie de La Tour du Pin et le Comité Turripinois des Anciens Combattants.



Mai 2023

Lundi 8 mai à 10h

Journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Stèle de la déportation puis monument aux Morts

Organisée par la sous-préfecture, la mairie de La Tour du Pin et le Comité Turripinois des Anciens Combattants.

Vendredi 12 mai à 20h30

Marion Roch

Salle Équinoxe Concert

Samedi 13 mai

Journée des enfants

Hauts de Saint-Roch

Le 14 mai à 19h et le 15 mai à 17h

Hamlet

Auditorium Équinoxe Ciné-opéra

Du 22 au 26 mai

Semaine de la création

Juin 2023

Vendredi 2 juin à 19h

Pulse

Salle des fêtes de Dolomieu Ballet acrobatique



Jeudi 8 juin à 18h

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Monument aux Morts

Organisée par la sous-préfecture, la mairie de La Tour du Pin et le Comité Turripinois des Anciens Combattants.

Samedi 18 juin à 10h

Commémoration de l'appel du 18 juin

Monument aux Morts

Organisée par la sous-préfecture, la mairie de La Tour du Pin et le Comité Turripinois des Anciens Combattants.

Mercredi 21 juin dès 18h

Fête de la Musique

Scènes et déambulations en centreville

Juillet 2023

Vendredi 7 juillet à 22h

Ciné plein-air: Les folies fermières

Hauts de Saint Roch

Organisé dans le cadre de la Fête du Miron

Les 7, 8 et 9 juillet

Fête du Miron

Des animations dans toute la ville



Jeudi 13 juillet à 22h30

Feu d'artifice

Tiré depuis le parvis de l'église

Vendredi 14 juillet à 10h

Fête nationale

Monument aux Morts

Organisée par la sous-préfecture, la mairie de La Tour du Pin et le Comité Turripinois des Anciens Combattants.

Mercredi 19 juillet à 21h30

Ciné plein-air: Les Bad Guys

Quartier des Dauphins

Août 2023

Mercredi 24 août à 21h

Ciné plein-air: Irréductible

Hauts de Saint-Roch



Septembre 2023

Les 16 et 17 septembre

Forum des associations

Gymnase des Dauphins, à Saint Jean de Soudain

Les 16 et 17 septembre

Journées européennes du patrimoine

Expositions à la maison des Dauphins

Vendredi 22 septembre

Soirée de lancement de la saison culturelle 2023-2024

Salle Équinoxe

Retrouvez l'agenda des sorties sur www.latourdupin.fr:







